ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

2e Circonscription : MONTDIDIER

Candidat : M. RAOUX André

Conseiller Pédagogique

Suppléant : M. DESCAMPS Georges

Instituteur

Contre la répression policière,
Contre la politique du Profit,

le peuple français s'est spontanément dressé dans les villes, dans les campagnes, dans les usines, dans les universités.

Pour renforcer la lutte de TOUTES les forces vives, SEUL, le Parti Socialiste Unifié propose :

■ **Une économie AUX MAINS DU PEUPLE**
avec le contrôle des finances et de la production industrielle et agricole par les travailleurs.

■ **La Reconnaissance des CONQUETES ETUDIANTES**
qui permettent :
l'accession de TOUS aux études supérieures,
l'autonomie de décision et d'organisation.

■ **La Démocratisation REELLE de la CULTURE**

■ **La Liberté de L'INFORMATION**
avec l'autonomie de la radio, de la télévision et de la presse.

■ **La Construction d'une ECONOMIE EUROPEENNE**
respectueuse de l'originalité de chaque pays ;
solidaire des luttes du Tiers-Monde ;
adversaire de tout impérialisme.

■ **La DECOLONISATION de la PROVINCE**
en jetant les bases d'institutions décentralisées locales et régionales ayant un pouvoir réel.

CE PROGRAMME, refusé par certains, a la VOLONTÉ D'UNIR tous les TRAVAILLEURS en LUTTE vers le SOCIALISME dans la LIBERTÉ.

R. S. V. P.

La volonté du P.S.U. : UNIR

- Dès l'annonce des élections, il a proposé la CANDIDATURE UNIQUE POUR TOUTE LA GAUCHE.

- Dès le début des événements, le P.S.U. a fait l'unité dans l'action et à LA BASE.

- Le P.S.U. s'interdit de jeter l'exclusive sur tous mouvements d'inspiration socialiste.

- Le P.S.U. n'admet aucune calomnie à l'égard du Mouvement ÉTUDIANT dont il a reconnu le rôle décisif dans le déclenchement et le développement des événements de Mai.

- Le P.S.U. manifestera sa solidarité avec les travailleurs qui font encore confiance aux partis traditionnels : au second tour, les désistements se feront en faveur du candidat antigaulliste de GAUCHE, le mieux placé.

PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

VU LES CANDIDATS :

Imp. Nouvelle - Amiens